



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Revalorisation des actes formulés par les infirmiers libéraux

Question écrite n° 9532

Texte de la question

M. Julien Limongi attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, sur les demandes de revalorisation des actes formulés par les infirmiers libéraux. Ces professionnels de santé alertent depuis plusieurs années sur une rémunération devenue insuffisante, certains actes n'ayant pas été revalorisés depuis 2009. À titre d'exemple, l'injection intramusculaire à domicile demeure facturée 3,15 euros. Cette stagnation tarifaire, combinée à l'augmentation constante des charges (carburant, matériel, cotisations) ainsi qu'aux frais kilométriques, en particulier pour les infirmiers amenés à effectuer de longs trajets entre leurs patients dans les zones rurales, fragilise considérablement leurs conditions d'exercice. Les représentants syndicaux soulignent en outre une baisse continue du nombre d'infirmiers libéraux en activité, conséquence directe d'une perte d'attractivité de la profession. Nombre d'entre eux travaillent sans interruption plusieurs semaines consécutives, parfois jusqu'à 21 jours d'affilée, pour un revenu net jugé insuffisant au regard de la pénibilité et de l'importance de leur engagement. Il tient à rappeler le rôle essentiel des infirmiers libéraux dans l'accès aux soins des territoires ruraux, particulièrement touchés par les déserts médicaux. Dans ces zones, les professionnels doivent parcourir de longues distances pour assurer leurs tournées, alors même que le remboursement de leurs frais kilométriques par l'assurance maladie demeure limité, ce qui accentue leurs difficultés économiques. Aussi, il lui demande de préciser quelles mesures le Gouvernement entend mettre en œuvre afin de répondre à ces revendications, revaloriser les actes infirmiers libéraux et enrayer la désaffection croissante pour cette profession essentielle au maintien d'une offre de soins de proximité.

Données clés

Auteur : [M. Julien Limongi](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9532

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Santé et accès aux soins](#)

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 septembre 2025](#), page 7480